



Contrat d'assurance dommages aux véhicules loués

Fiche d'information et conseil Arval

Conformément à l'article L.521-2 et L.521-4 du Code des Assurances

Ce document précontractuel a pour objectif de vous fournir toutes informations sur ARVAL SERVICE LEASE (ci-après dénommé « ARVAL ») et de vous récapituler vos besoins afin de vous proposer le contrat d'assurance adapté à votre situation. Il synthétise les raisons pour lesquelles nous vous conseillons ce produit d'assurance.

Informations sur votre intermédiaire

Pour son activité d'intermédiaire en assurance, ARVAL a été habilité par l'Organisme pour le Registre unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance (ORIAS). Il est immatriculé sous le numéro 07 022 411. Vous pouvez accéder à ce registre sur www.orias.fr ou en interrogeant l'ORIAS (1 rue Jules Lefebvre - 75311 PARIS Cedex 09). Au titre de son activité d'intermédiation en assurance, ARVAL est placé sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9. www.acpr.banque-france.fr

Arval en qualité de mandataire d'assurance

Outre son activité de location longue durée de véhicules, ARVAL exerce une activité d'intermédiaire d'assurance. Dans ses relations avec vous, ARVAL agit en qualité de mandataire d'assurance. ARVAL est mandaté par la compagnie **Greenval Insurance DAC** (ci-après « L'Assureur ») avec laquelle il n'est pas en lien d'exclusivité contractuelle pour vous présenter ses produits d'assurance automobile.

Participation à plus de 10% de BNP Paribas

BNP Paribas détient directement ou indirectement des participations supérieures à 10 % du capital social ou des droits de vote dans les entreprises : Arval, Greenval Insurance DAC*.

Réclamation et Médiation

Pour toute réclamation vous pouvez contacter votre conseiller commercial habituel ou notre service de réclamation par courrier aux coordonnées suivantes, en précisant, le cas échéant, votre numéro de contrat d'assurance.

Arval – Service Réclamation Assurance 22 rue des Deux Gares 92564 Rueil Malmaison Cedex

Il sera accusé réception de votre réclamation par votre conseiller commercial dans les 10 jours ouvrables à compter de sa réception, sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai.

La réponse à votre réclamation sera apportée dans les meilleurs délais et au plus tard, dans les deux mois de sa réception.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'application d'un contrat d'assurance et que la réponse apportée par nos soins ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser votre réclamation au service client de l'assureur qui figure dans les conditions générales du contrat d'assurance

Saisine du Médiateur de l'Assurance

En cas de désaccord sur la réponse donnée et si toutes les voies de recours internes ont été épuisées, vous ou vos ayants droits pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance.

Par courrier : La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En ligne via le formulaire dédié sur le Site web: <https://www.mediation-assurance.org>

Rémunération

La distribution de ce contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commission.

Risque à assurer:

Dénomination sociale du Client :

Caractéristiques du risque à assurer : les dommages se rapportant aux véhicules terrestres à moteur pris en location longue durée, auprès d'ARVAL, par le Client

Votre besoin :

Vous souhaitez, pour tout véhicule loué auprès d'ARVAL :

- Protéger contre le vol ou la tentative de vol, les actes de vandalisme, l'incendie et l'explosion, les catastrophes naturelles, le bris de glace, les dommages subis par le véhicule.
- Bénéficier d'une garantie perte financière.

Produit d'assurance sélectionné pour répondre à vos besoins.

Pour répondre à votre demande, nous vous conseillons le produit « Pack Dommages » qui nous semble être cohérent avec vos besoins, tels qu'ici exprimés et circonscrits par vos soins.

- Les garanties de base du Pack Dommages :

- Le vol ou la tentative de vol, les actes de vandalisme, l'incendie et l'explosion, les catastrophes naturelles, le bris de glace, les dommages subis par le véhicule et la garantie perte financière.

- Les Options du Pack Dommages :

- Les Effets et objets personnels transportés dans le véhicule loué
- Les Matériels professionnels transportés dans le véhicule loué

En effet, les garanties offertes par le contrat d'assurance « Pack Dommages » de la Compagnie d'assurance GREENVAL INSURANCE DAC* constituent une solution pertinente au regard de la situation que vous nous avez exposée et couvre l'ensemble des besoins que vous avez exprimés.

Les garanties et options choisies détaillées dans les Conditions Générales du contrat d'assurance qui vous sont remises :

Garanties	Retenues	Non Retenues*	Franchises
Dommages tous accidents	<input type="checkbox"/>	Garanties de base du contrat « Pack Dommages »	Franchise
Vol	<input type="checkbox"/>		Franchise
Incendie	<input type="checkbox"/>		Franchise
Catastrophes Naturelles	<input type="checkbox"/>		Franchise légale
Bris de Glaces	<input type="checkbox"/>		Néant
Perte financière	<input type="checkbox"/>		Néant
Option Effets et objets personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Néant
Option Matériels professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Néant

*Garanties proposées mais non souscrites par le client.

Durée de validité et réserves applicables :

La validité de la proposition d'ARVAL est conditionnée à la transmission par vos soins des éléments demandés par la compagnie d'assurance. Toute fausse déclaration entraîne la nullité du contrat d'assurance conformément à l'article L.113.8 du Code des assurances.

Arval est amené à traiter vos données à caractère personnel aux fins de la gestion de la relation contractuelle objet des présentes. Les informations sur les traitements de données et sur l'exercice de vos droits sur ces données figurent dans la Notice d'information sur « la protection des données à caractère personnel par Arval et ses filiales » qui vous a été fournie et qui est également disponible sur le site internet d'Arval à l'adresse : <https://www.arval.fr/pro/protection-des-donnees-personnelles>.

ARVAL - 22, rue des Deux Gares - 92564 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. : 01 57 69 50 00 - Fax : 01 57 69 65 00 - www.arval.fr.
Arval Service Lease - Société Anonyme au capital de 66.412.800 € - 352 256 424 R.C.S. Paris - Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS.
N° TVA Intracommunautaire : FR 68 352 256 424.
N°ORIAS : 07 022 411.

*Greenval Insurance DAC, compagnie d'assurance de droit irlandais, enregistrée sous le numéro 432783, siège social The Anchorage, 17-19 Sir Johan Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 DT18 Irlande ; supervisée par la Banque Centrale d'Irlande

Ces données, pendant toute la durée de la relation, pourront être communiquées aux compagnies d'assurance, aux prestataires de services et sous-traitants, qui exécutent pour le compte d'ARVAL, certaines tâches matérielles et techniques indispensables à la relation commerciale et à l'exécution du contrat d'assurance objet des présentes. Elles pourront aussi être communiquées le cas échéant aux autorités de tutelle et de contrôle des compagnies d'assurance.

Les destinataires de vos données personnelles, dans le cadre de votre demande de souscription, de gestion et d'exécution de votre contrat, sont nos collaborateurs, toutes autres personnes appelées à en connaître en tant qu'intervenant dans la gestion d'un sinistre, et tout organisme professionnel habilité à centraliser les données issues des contrats d'assurance.

Les données recueillies à l'occasion de la vie du contrat pourront être utilisées par l'assureur dans le cadre de la mise en œuvre d'un traitement de lutte contre la fraude aux prestations d'assurance et dans ce cadre être transmises à des organismes professionnels de lutte contre la fraude ainsi qu'à des enquêteurs.

Vous êtes informé que les finalités mentionnées ci-dessus ainsi que celles présentes dans la Notice peuvent nécessiter la transmission de données à caractère personnel vous concernant à des entités situées dans un pays de l'Union européenne aux fins, selon le cas, des intérêts légitimes poursuivis par Arval ou d'exécution des présentes, ou hors de l'Union européenne. En cas de transfert hors Union européenne, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place.

Vous pouvez, conformément à la réglementation en vigueur, exercer vos droits sur vos données personnelles en envoyant un courrier ou un e-mail à l'adresse suivante :

Arval
Service du Délégué à la protection des données
22 rue des Deux Gares
92564 Rueil Malmaison cedex
privacy@arval.fr

En vue de la souscription éventuelle du produit d'assurance que nous vous proposons, nous vous remettons ce jour :

- Les Conditions générales du contrat d'assurance proposé,
- Un document d'information normalisé sur ledit produit d'assurance,
- La présente fiche d'information et conseil d'ARVAL

DECLARATION

Je soussigné(e) :

OU

Nous soussigné, société (dénomination sociale):

Reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance du Document d'information sur le produit d'assurance (IPID) ainsi que de la documentation contractuelle relative au contrat « **Pack Dommages** ».

Signature de l'adhérent (et cachet de l'entreprise)

Fait à Rueil-Malmaison,

Le.....,